

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
CANTON D'AUDINCOURT  
  
COMMUNE DE SELONCOURT  
  
DELIBERATION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

<b>DCM20220927-7</b>	<b><u>Séance du 27 septembre 2022 à 18h30</u></b>  L'an <b>deux-mille-vingt-deux</b> du mois de septembre le <b>vingt-sept</b> le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
<b>NOTA</b> Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 28 septembre 2022, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 19 septembre 2022 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<b><u>Etaient présents ()</u></b>  <b><u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u></b>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

**OBJET : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2022**

Monsieur le Maire rappelle les délibérations en date du 12 avril 2022 ayant pour objet l'attribution des subventions aux associations seloncourtoises ainsi que l'attribution des subventions aux associations extérieures.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de donner suite aux demandes de subventions émanant des associations identifiées dans le tableau de répartition ci-joint.

La Commission Finances, réunie le 13 septembre 2022, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à / par** :

- valide la répartition des subventions aux associations présentées dans le tableau ci-joint ;
- autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 27 septembre 2022

**Le secrétaire de séance**

**Le Maire,  
Daniel BUCHWALDER**